

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

**CACL - Communauté
d'Agglomération du Centre
Littoral de Matoury (973)**
Balata La Chaumière

97351 Matoury

AVIS DE MARCHÉ**SERVICES**

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : Communauté d'Agglomération du Centre Littoral de Matoury (973).

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de points de débarquement de la pêche artisanale.

Description: Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de points de débarquement de la pêche artisanale

Identifiant interne: CACL/DDAE/2025/03.

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 71300000.

2.1.2 Lieu d'exécution**2.1.3 Valeur****2.1.4 Informations générales**

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2.

Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 2.

2.1.6 Motifs d'exclusion**Section 5 - Lot****5.1 LOT N° : LOT-0001**

Identifiant interne: CACL/DDAE/2025/03-01.

Titre: Mission de maîtrise d'œuvre d'un point de débarquement de la pêche artisanale sur Cayenne.

Description: Marché global de maîtrise d'œuvre et missions complémentaires.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 71300000.

5.1.2 Lieu d'exécution**5.1.3 Durée estimée**

Durée par mois: 15.

5.1.4 Renouvellement**5.1.5 Valeur****5.1.6 Informations générales**

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

5.1.10 Critères d'attribution

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat..

Soumission électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 27/10/2025 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <http://www.marches-securises.fr/perso/CACL-Matoury>.

Catalogue électronique : Autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 180 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : CACL - Communauté d'Agglomération du Centre Littoral de Matoury (973)

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : CACL - Communauté d'Agglomération du Centre Littoral de Matoury (973)

5.1 LOT N° : LOT-0002

Identifiant interne: CACL/DDAE/2025/03-02.

Titre: Mission de maîtrise d'œuvre d'un point de débarquement de la pêche artisanale sur Rémire-Montjoly.

Description: Marché global de maîtrise d'œuvre et missions complémentaires.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 71300000.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 8.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

5.1.10 Critères d'attribution

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat..

Soumission électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 27/10/2025 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <http://www.marches-securises.fr/perso/CACL-Matoury>.

Catalogue électronique : Autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 180 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : CACL - Communauté d'Agglomération du Centre Littoral de Matoury (973)

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : CACL - Communauté d'Agglomération du Centre Littoral de Matoury (973)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'Agglomération du Centre Littoral de Matoury (973).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 24973004500047.

Adresse postale : Balata La Chaumière.

Adresse postale : Balata La Chaumière.

Ville : Matoury.

Code postal : 97351.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: davina.auguste@cacl-guyane.fr.

Téléphone: +33 594282828.

Télécopieur: +33 594282820.

Adresse internet: <http://www.cacl-guyane.fr>.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :043c8fbd-7cf6-408d-bdd3-d73bc5df679e

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.

Date d'envoi de l'avis: 17/09/2025 à 07:37.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.